



La Lettre de la Fondation de la Route - Novembre 2016

Découvrez toutes les actus de la Fondation de la Route

si vous n'arrivez pas à lire cet email, [cliquez ici](#).



Focus sur les Villages Urgences-Jeunes au Puy de Dôme

Comme chaque année, depuis 2009, en octobre, le Puy de Dôme et la Fondation de la Route organisent des villages urgences-jeunes dans la région.

Cette année se fut à Thiers du 3 au 7 octobre, puis à Saint Gervais d'Auvergne du 10 au 14 octobre.

Les villages urgences-jeunes sont à destination des collégiens et/ou des lycéens. Des parcours sont organisés à partir des outils de la FDR. Cette année, les outils présents étaient la voiture-tonneau, le simulateur de choc, le simulateur de conduite moto, l'ergovision, les lunettes d'alcoolémie et le code de la route.

1100 élèves de 10 collèges différents ont

Les collégiens de 4ème ou de 3ème étaient répartis en petit groupe de 20 élèves pour passer d'ateliers en ateliers. Il y avait tout d'abord un atelier "code de la route", un atelier "simulateurs de conduite", un autre concernant l'alcool et les drogues au volant, un sur la simulation d'accident et enfin un atelier "les gestes qui sauvent" animé par les pompiers ainsi que la conduite à avoir dans un bus.

Ces deux villages ont été un grand succès. La Fondation de la Route remercie tous les partenaires qui ont participé à cette action : Le Conseil Général du Puy-de-Dôme, les Pompiers et la Gendarmerie et les militants de la FDR.

On compte déjà plus de 9.000 collégiens sensibilisés aux risques routiers lors des villages urgences-jeunes du Puy-de Dôme.

été sensibilisés aux risques routiers, cette année, lors de ces deux villages.

Retrouvez les photos du village à Thiers [ici](#) et de Saint Gervais d'Auvergne [ici](#).



Stupéfiants au volant

Fin 2014, Emmanuel Barbe, délégué interministériel de la Sécurité Routière, avait annoncé la mise en place de l'expérimentation des tests salivaires pour détecter l'usage de stupéfiants.

En 2015, 3 461 personnes sont décédées sur les routes, 23% d'entre elles ont trouvé la mort dans un accident impliquant un conducteur positif aux stupéfiants. Lors de la période d'expérimentation, 58 247 délits ont été constatés sur 118 476 dépistages réalisés.

Fin 2016, ces tests vont être généralisés sur l'ensemble du territoire français puisque l'expérimentation s'est montrée positive. Ces tests salivaires permettent de détecter l'usage de cannabis, cocaïne, amphétamines et opiacés.

Pendant l'expérimentation, les forces de l'ordre devaient emmener les conducteurs en milieu hospitalier pour réaliser un prélèvement sanguin puis l'envoyer dans un laboratoire pour confirmer l'infraction.

A partir de fin 2016, les forces de l'ordre pourront directement envoyer le test salivaire à un laboratoire, sans passer par le milieu hospitalier et le prélèvement sanguin.

La généralisation du prélèvement salivaire de confirmation va permettre aux forces de l'ordre et à la sécurité routière de lutter davantage contre les dangers de l'usage de stupéfiants au volant.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Les entreprises au service des routes plus sûres

Le 21 octobre 2016, le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve a fait appel aux Préfets de région, de département, etc. afin qu'ils incitent les entreprises à s'engager pour la sécurité routière.

En 2015, 14% des usagers tués sur les routes l'ont été lors d'un trajet lié au travail ou lors des trajets domicile-travail. Les accidents de la route sont les premiers risques mortels d'accident du travail.

Il paraît essentiel que les entreprises s'engagent au mieux pour sensibiliser leurs employés des risques de la route.



Le Ministre de l'Intérieur lance un appel national des entreprises en mettant en avant 7 engagements :

- limiter au cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant
- prescrire la sobriété sur la route
- exiger le port de la ceinture de sécurité routière
- ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées
- intégrer les moments de repos dans le calcul des temps de trajet
- favoriser la formation à la sécurité routière
- encourager les conducteurs de deux-roues motorisés à mieux s'équiper

Les entreprises peuvent dès lors s'inscrire sur le site entreprises.routeplussure pour montrer leur engagement.

La Fondation de la Route fait partie de ces entreprises à s'engager pour des routes plus sûres.

La FDR propose également des actions spécialisées pour les [entreprises](#).

L'Agenda de Décembre :

- Action CFA - **ANGERS (49)** : 1er Décembre
- Action TELETHON - **MONTGERON (91)** : 3 Décembre

- Action TELETHON - **MEYMAC (19)** : 3 et 5 Décembre
- Action CFA - **ANGERS (49)** : 6 Décembre
- Stage en Entreprise Viasanté - **RODEZ (12)** : 6 Décembre
- Stage en Entreprise Viasanté - **TOULOUSE (31)** : 7 Décembre
- Stage en Entreprise Viasanté - **CARCASSONNE (11)** : 8 Décembre
- Journée portes ouvertes à la section MGEN - **LAVAL (49)** : 9 et 10 Décembre
- Action MCDEF - **TOULON (31)** : 15 Décembre

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.fondationdelaroute.fr/>

Pour toute demande, adressez-vous à :

FONDATION DE LA ROUTE

3 square Max-Hymans 75748 Paris Cedex 15

Tél : 01 40 47 30 41 – Fax : 01 40 47 20 26 - Mail : fdr@mgen.fr / mgouyon2@mgen.fr

Mentions légales : Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée).

Vous recevez la Lettre de la Fondation de la Route, car vous avez manifesté un intérêt pour les activités de la Fondation de la Route. Pour ne plus recevoir d'email de notre part, [cliquez ici](#)